canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

La Gazette du DIRH

N°60 29 juin 2013

Supplément à *La Gazette* N°246 – Département des infrastructures et des ressources humaines

Message de la cheffe de Département

Cher-e-s collaboratrices et collaborateurs du DIRH,

Vous serez invité-e-s, dès la rentrée d'août, à vous exprimer, dans le cadre de l'enquête de satisfaction du Département. C'est en effet avec plaisir et grand intérêt que je poursuis la démarche lancée il y a huit années au sein du Département des infrastructures, qui vise à mieux comprendre comment chacun et chacune d'entre vous vit au quotidien son activité professionnelle au sein de l'administration cantonale.

Celles et ceux d'entre vous qui ont déjà participé à ce type d'enquête le savent, les informations qui sont récoltées dans ce contexte permettent, notamment grâce à la confidentialité qui vous est garantie, d'identifier les éléments pour lesquels des mesures d'amélioration s'avèrent utiles. Par avance, je vous remercie de participer à cette enquête, dont les résultats vous seront présentés dès mars 2014. Je saisis cette occasion pour remercier chaleureusement l'équipe des Ressources Humaines du département pour son engagement dans ce processus.

Le Conseil d'Etat l'a réaffirmé dans son programme de législature 2012 – 2017, l'Etat doit être un employeur de référence pour une fonction publique efficace. Pour ma part, en tant que Cheffe de département, je suis convaincue que la démarche dans laquelle s'inscrit la prochaine enquête de satisfaction est un outil important pour l'amélioration continue du cadre de travail de chacune et chacun. Cette démarche met aussi en lumière les forces de notre administration, qui reposent notamment sur notre motivation commune à être au service de la population du canton, et je m'en réjouis.

Nuria Gorrite

Enquête de satisfaction, une nouvelle édition

Il s'agit bientôt d'une tradition: 2 ans après la dernière enquête de satisfaction, vous serez à nouveau sollicités! Le 26 août prochain sera lancée la nouvelle édition de l'enquête de satisfaction du DIRH. Répondez-y nombreux, votre avis compte!

L'univers des enquêtes de satisfa

Une enquête de satisfaction témoigne généralement de l'ouverture d'une organisation ou de l'ouverture qu'elle souhaite communiquer. Soit. Mais quelles sont les vraies bonnes raisons qui mènent à mettre en place ce type de démarche?

Le management par la preuve pourrait être avancé comme l'un des motifs prioritaires. En effet, avoir une photographie la plus fiable possible du niveau de satisfaction de ses collaborateurs permet de savoir comment et où orienter les efforts de l'entreprise. Les résultats d'une enquête de satisfaction ne sont pas moins qu'une source d'information essentielle pour passer des perceptions à une réalité exprimée et documentée. Elle fournit dès lors des indicateurs indispensables pour guider les décisions d'amélioration continue en matière de gestion des ressources humaines.

La plus-value principale apportée par les enquêtes de satisfaction réside dans le fait qu'elles permettent d'accéder aux causes directes de satisfaction et d'insatisfaction des collaborateurs. Les entreprises peuvent ainsi quantifier ces facteurs pour permettre de mieux cibler les projets d'optimisation qui répondent dans les faits aux attentes émises.

Les éléments que l'on considère comme étant significativement corrélés, c'est-à-dire qui ont un lien avéré avec la satisfaction, sont ceux qui sont généralement étudiés le plus précisément. Usuellement, il s'agit des facteurs non-exhaustifs suivants: l'autonomie, l'épuisement professionnel, l'intérêt pour le travail, les opportunités de communication et de participation aux décisions, le stress, l'objectivité dans l'évaluation de la performance individuelle et la sécurité au travail.

Il est généralement admis que ce sont ces mêmes facteurs qui participent significativement à diminuer les taux de turnover et d'absentéisme, à fidéliser ses collaboratrices et collaborateurs et à rendre l'employeur attractif pour d'éventuelles nouvelles recrues.

Une démarche nécessaire mais pas suffisante

Si l'enquête est une démarche louable, elle n'est pas pour autant une finalité. L'enquête de satisfaction doit être utilisée comme un outil de pilotage. Dès lors, elle ne sert qu'à condition d'une implication forte de la part des équipes dirigeantes, soit leur engagement à communiquer et à prendre les mesures nécessaires au passage à l'action. En clair, c'est le processus de changements et d'améliorations résultant de l'enquête de satisfaction qui représente une réelle valeur ajoutée. Les opportunités d'échange, la création d'un terrain de dialogue, et une mobilisation des collaborateurs constituent les atouts majeurs de la démarche.

Au DIRH et ailleurs

Le département du DIRH, à l'instar d'autres entités telles que le CHUV ou la Police cantonale, est convaincu de l'utilité d'une enquête de satisfaction interne. Au même titre, la démarche est fort répandue au sein des entreprises vaudoises, voire suisses, puisque plus de 68% des entreprises suisses romandes, publiques comme privées, auraient déjà réalisé une enquête de satisfaction*. Les Transports publics de la région lausannoise (tl), les CFF ou encore la Confédération se dotent de ce type d'outil depuis déjà un certain nombre d'années. Cette dernière, l'administration fédérale, procède par exemple tous les deux ans à une enquête sur les effets de sa politique du personnel.

Plus trendy: les «nominations» de la meilleure entreprise font fureur. Sur la base d'enquêtes de satisfaction dont la méthodologie n'est pas vérifiée et les critères variables, des classements de l'employeur idéal au mauvais élève sont diffusés à large échelle sur la toile. C'est ainsi que par exemple l'entreprise Swarovski, leader mondial du cristal taillé, s'est vue remettre le «Swiss Arbeitgeber Award 2011», lors d'une soirée en grande pompe. Ce prix, qui sera décerné en 2013 pour la 13e année consécutive, récompense celui qu'il détermine comme le meilleur employeur suisse sur une sélection de 30 employeurs de plus de 100 employés.

Autre tendance, le boom des plateformes d'évaluation d'entreprises, telles que la célèbre firme Kununu.com. Cette dernière, basée à Vienne, permet aux employés suisses, allemands et autrichiens de distribuer les bons comme les mauvais points à leurs employeurs. Les sociétés helvétiques font d'ailleurs l'objet de près de 25 000 évaluations online et si les critiques amères sont courantes, le site n'en devient pas pour autant un incubateur à frustrations; les éloges sont également largement manifestés et la plateforme se veut avant tout un lieu d'échanges.

Bien que les demandeurs d'emploi puissent y trouver des informations utiles, il n'est pas sûr que ce type de démarche soit celle qui porte le plus ses fruits pour une amélioration continue du cadre de travail.

*** source: PME Magazine, «Sonder le personnel devient une habitude», septembre 2008, pp. 74-76**

ction

Contribuez à améliorer votre cadre de travail!

Voici venu le temps du lancement de l'enquête de satisfaction 2013 destinée à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du DIRH. La démarche, entreprise depuis 2005 puis dans sa nouvelle mouture en 2009 et 2011, garde la même idée: l'enquête de satisfaction 2013 vous propose d'exprimer votre avis sur plusieurs composantes liées à votre environnement professionnel en général et votre activité en particulier.

Cette année encore, la cellule ESOPE, cabinet d'experts externes spécialisé dans la récolte et l'analyse des données, recueillera ces dernières pour l'analyse de résultats collectifs.

Dans la mesure où l'enquête ne nécessite aucun enregistrement d'identifiant, l'anonymat est évidemment garanti et la confidentialité strictement respectée.

Si l'ensemble de la démarche reste identique, des améliorations notables interviennent toutefois cette année: des dimensions supplémentaires et primordiales en lien avec la satisfaction seront ajoutées, soit l'engagement, l'autonomie et la reconnaissance professionnelle. En outre, des études de corrélations, à savoir le lien entre deux dimensions distinctes, pourront être effectuées. Cette technique permettra des analyses encore plus fines des résultats et donc l'identification de davantage de leviers d'action.

L'enquête sera lancée dès la rentrée, le 26 août prochain, et se clôturera le 7 octobre. Un lien électronique sera envoyé dans un courriel d'invitation à l'attention de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Quelques questionnaires papier seront néanmoins envoyés pour des besoins spécifiques.

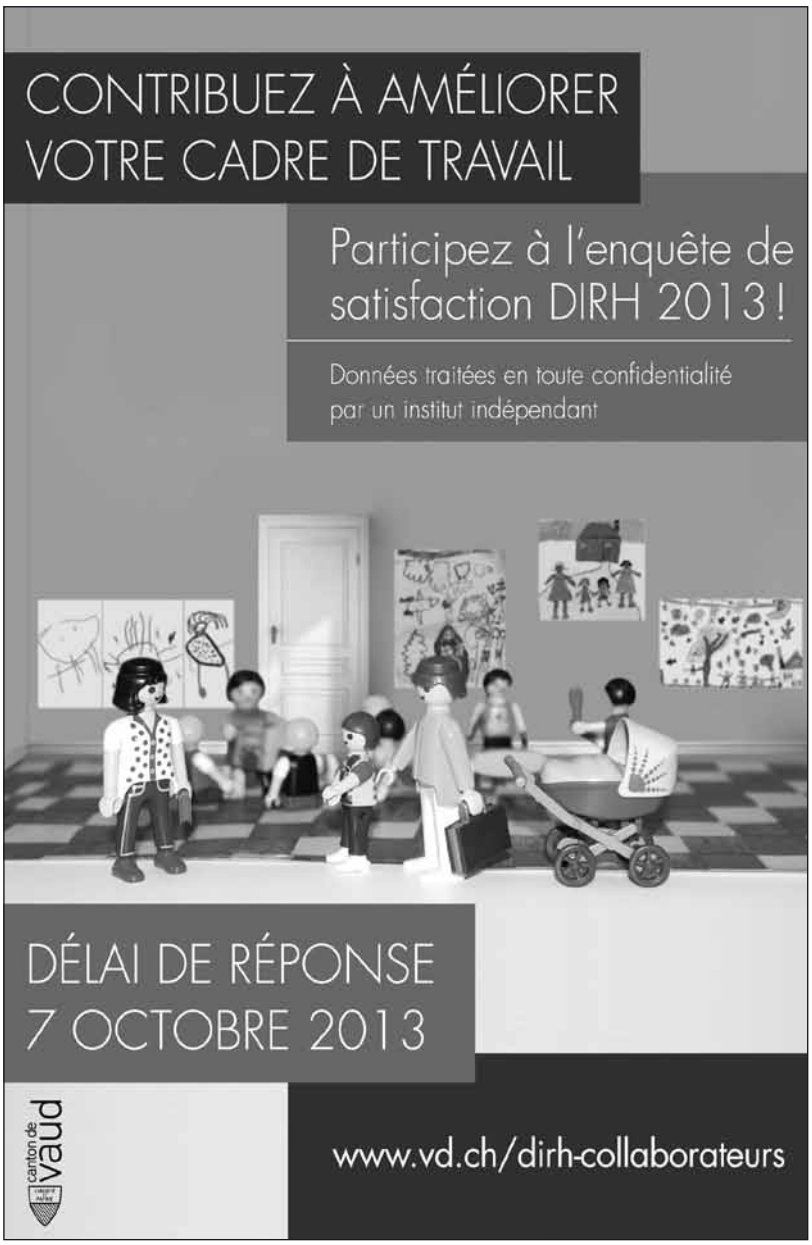

> Pour toute question:
Madame Danielle Coppex, responsable RH départementale, 021 316 70 36.

La Gazette du DIRH

Éditeur: Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) – **Rédaction:** Alice van Gilst Utiger – **Maquette et mise en page:** BIC – **Impression:** Centre d'impression de la CADEV.
Adresse: *La Gazette du DIRH*, place de la Riponne 10, 1014 Lausanne
Téléphone: 021 316 70 08 – **E-mail:** alice.van-gilst-utiger@vd.ch – **Site web:** www.vd.ch/gazette-dirh

Le fruit de votre travail!

Depuis le début de la nouvelle législature, votre engagement au service de la fonction publique a permis le développement et la réalisation d'un grand nombre de projets dont voici un échantillon non exhaustif d'extraits de communications.

La route transchablaisienne est ouverte à la circulation

L'inauguration officielle de la H144 a eu lieu ce matin en présence de nombreux représentants des autorités et administrations fédérales, cantonales et communales, ainsi que de la Haute-Savoie. À midi, les premiers usagers ont pu circuler sur la nouvelle route entre Rennaz et Les Évouettes. Ils ont été accueillis à la galerie de Crebelley par les conseillers d'Etat Nuria Gorrite et Jacques Melly, qui leur ont remis un cadeau symbolique.

Extrait du communiqué de presse diffusé le 8 novembre 2012

L'Etat renforce son engagement pour la création de places d'accueil de jour des enfants

Pour répondre aux besoins croissants des familles et du monde du travail en matière d'accueil de jour des enfants, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil plusieurs réformes du dispositif actuellement en vigueur. Elles visent à augmenter l'offre d'accueil par un accroissement substantiel de la contribution de l'Etat à la Fondation de l'accueil de jour des enfants (FAJE). Elles cherchent aussi à clarifier le processus de fixation de l'apport financier de l'Etat en vue d'offrir à l'ensemble des partenaires une transparence et une prévisibilité accrues. Le Conseil d'Etat met ainsi en œuvre un axe majeur du Programme de législature 2012 – 2017…

Extrait du communiqué de presse diffusé le 21 mai 2013

Promotion du télétravail au sein de l'Administration cantonale vaudoise

Ayant pris acte du résultat positif de la phase pilote introduisant le télétravail au sein de l'Administration cantonale vaudoise, le Conseil d'Etat a décidé d'étendre le système du télétravail à l'ensemble des services qui souhaitent l'introduire. Cette démarche qui s'inscrit dans un des axes du programme de législature 2012-2017, répond en outre au postulat Philippe Randin et consorts sur le télétravail.

Cet aménagement du temps de travail profite aux collaboratrices et collaborateurs dans la mesure où il contribue à une amélioration de la qualité de vie, notamment par un meilleur équilibre vie privée – vie professionnelle et un gain de temps de déplacement se traduisant par moins de fatigue et de stress.

Le télétravail s'inscrit pleinement dans une logique de développement durable puisqu'il induit également une diminution du flux de pendulaires; celle-ci permet de limiter les émissions de CO_2 et d'atténuer la demande en mobilité, et donc les besoins en infrastructures, aux heures de pointe.

Etat de Vaud info «EVI» diffusé le 06.06.2013

Routes cantonales: sécurité et qualité de vie

Afin d'améliorer la sécurité des usagers et réduire les nuisances sonores des routes cantonales, le Conseil d'Etat présente deux crédits-cadres au Grand Conseil: l'un, de 17,2 millions de francs, pour l'entretien des revêtements et l'autre, de 8,55 millions, pour les mesures d'assainissement contre le bruit le long des routes cantonales. Ces deux crédits-cadres s'inscrivent dans la montée en puissance des investissements dans les infrastructures de transport voulue par le Conseil d'Etat…

Extrait du communiqué de presse du 4 mars 2013

La première version du site mobile de l'Etat est en ligne

Une partie du site Internet du Canton de Vaud est désormais adaptée aux nouveaux outils de navigations mobiles. Il s'agit de la première étape d'un développement, regroupant les éléments d'informations de base: actualités, annuaire, numéros d'urgences, etc.

Note aux médias, 14 mars 2013

Sécurisation des systèmes d'information cantonaux

Le bon fonctionnement de l'activité de l'Etat au quotidien repose sur des systèmes d'informations efficaces, mais également sûrs. Disposant de données sensibles sur les citoyens et les entreprises, l'administration se doit de les protéger adéquatement. Pour assurer la maîtrise des compétences essentielles à ces tâches, le Canton de Vaud va procéder à l'internalisation d'une partie du personnel externe travaillant sur des projets pérennes et stratégiques. Dans le même temps, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil un décret de 8,6 millions pour financer des mesures de diminution du risque et de pilotage de la sécurité des systèmes d'information.

Extrait du communiqué de presse du 7 mai 2013

Infrastructure ferroviaire et matériel roulant: rénovations et augmentations des prestations sur les lignes régionales

Les chemins de fer régionaux apportent une contribution primordiale à la desserte fine du territoire. Améliorer le niveau du service public sur ces lignes dont l'utilisation a fortement crû au cours des dernières années est l'un des objectifs prioritaires du Conseil d'Etat pour la législature. Il propose donc au Grand Conseil deux décrets pour renouveler et étendre le parc de matériel roulant ainsi que pour entretenir et développer l'infrastructure ferroviaire, pour un montant total d'environ 300 millions de francs. Les améliorations de confort, d'accessibilité, de fréquences et de capacités qui en découleront doivent permettre d'accompagner l'augmentation de l'utilisation des transports publics en maintenant la haute qualité des prestations…

Extrait du communiqué de presse du 10 juin 2013

L'application «CAMAC 2010» s'est muée pour devenir «ACTIS»

L'application CAMAC 2010, outil incontournable dans la procédure de demande de permis de construire, s'est étendue. La Centrale des autorisations en matière d'autorisation de construire (CAMAC) a saisi l'opportunité, conjointement avec le Service du développement territorial (SDT), d'un développement des prestations en faveur des communes. Ces dernières pourront désormais consulter en ligne les dossiers relatifs aux aménagements communaux.

Extrait du périodique «Canton – communes» diffusé le 21 juin 2013

MN95 – volet n°1

La loi fédérale sur la géoinformation LGéo ainsi que ses ordonnances d'application prescrivent aux cantons de procéder au changement de cadre de référence pour les géodonnées de référence d'ici au 31 décembre 2016 et de transformer les autres géodonnées de base d'ici au 31 décembre 2020 au plus tard. Tous les utilisateurs et producteurs de données géoréférencées devront s'adapter au nouveau cadre de référence. Cette adaptation sera progressive et au fils des prochaines années les données MN03 vont s'amenuiser pour céder la place aux données MN95…

Extrait du bulletin d'information MN95